

## **Préavis Budget 2013**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

L'année qui s'achève annonce une situation financière saine, avec des dépenses conformes aux intentions.

Le budget 2013 qui vous est soumis pour approbation, reste proche de la version précédente.

L'ensemble des frais et coûts des séances de comité et de commissions extérieures, a été réévalué en fonction de la pratique. Les nombreuses participations des membres du Comité aux groupes de travail avec le Conseil d'Etat ou de séances extra muros démontrent l'important travail de représentation et de défense des intérêts de nos membres.

Les frais de secrétariat sont constants. Les taux d'activités sont stabilisés. Les honoraires en faveur de notre délégué du comité sont réévalués suite à son engagement important en soutien aux communes qui souhaitent analyser leur situation technique et financière. Cette prestation est d'ailleurs compensée par les recettes correspondantes.

Les frais généraux sont stables. Certaines dépenses ont été réduites telles que les abonnements aux médias papier.

## Récapitulation et commentaires

- 1. Le Budget 2013 présente un excédent de recette de CHF 2'000.-.
- 2. Le montant des **cotisations** s'élève à **CHF 212'000.-** (CHF 204'000.-) pour les 66 communes membres à ce jour. Cette cotisation, calculée selon une échelle dégressive, reste fixée à **CHF 2.50 par habitant**.
- 3. Le total des recettes s'élève à CHF 212'050.- (CHF 219'050.-).

- 4. Le total des charges est stable à CHF 210'050.- (CHF 218'950.-).
  - Aux comptes 101 et 102, le nombre de séances a été réexaminé en fonction des annonces des membres du comité. De même, les frais de déplacement sont réévalués en fonction des coûts actuels.
  - Les charges salariales restent inchangées et les cotisations des assurances sociales en découlent logiquement. Une légère diminution des primes des contrats d'assurances de personnes a même été négociée.
  - Au compte 110.3182, une nouvelle mouture du site informatique et de son hébergement sera effective en 2013, grâce à une nouvelle collaboration professionnelle.
  - Au compte 110.3161, les loyers et frais d'entretien des locaux sont identiques, la commune de Mont-sur-Rolle nous accueillant avec bienveillance.
  - Au compte 110.3185, une réserve plus importante pour les honoraires et frais d'expertises est constituée, permettant d'obtenir des avis circonstanciés dans les dossiers toujours plus pointus qui sont négociés.

Pour mémoire, au Bilan au 31.12.2011, les fonds de réserve se montaient à CHF 52'000.- pour la Réserve générale et à CHF 22'842.65.- pour les Actions spéciales.

## **Conclusions**

Vu le préavis déposé, ouï les explications complémentaires, et attendu que cet objet est régulièrement porté à l'ordre du jour, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, d'accepter le budget 2013 tel que présenté.

La trésorière – le secrétaire général

Mont-sur-Rolle, le 5 novembre 2012